



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Décision prise lors de la séance du Conseil intercommunal de l'AIAB Mercredi 17 juin 2015 à 20h00, à Borex (collège secondaire Elisabeth de Portes)

Préavis No 03-2015 du Comité de direction :
Construction d'un restaurant et bibliothèque / médiathèque scolaires sur les parcelles 26 et 128 de la commune de Crassier. Demande de crédit de Fr 1'020'000.—destiné à financer l'étude et la planification de la construction du bâtiment

Au vote le Conseil intercommunal décide par **19 oui**, 1 non et 2 abstentions :

1. **D'approuver** le préavis d'investissement n° 03/2015 : Collège secondaire de Borex-Crassier : Construction d'un restaurant et bibliothèque / médiathèque scolaires sur les parcelles 26 et 128 de la commune de Crassier.
Demande de crédit de Fr. 1'020'000.- destiné à financer l'étude et la planification de la construction du bâtiment ;
2. **D'accorder** un crédit de Fr. 1'020'000.- ;
3. **De financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire selon les conditions du marché, dans le cadre du plafond d'emprunt 2011-2016 et de l'amortir sur une période de 30 ans;
4. **D'amortir** l'investissement net de Fr. 1'020'000.- sur une période de 30 ans, à raison de Fr 34'000.- par année, la première fois au budget 2017, par le compte 352.331.2 ;
5. **D'apporter** dès le budget 2017, les charges d'intérêts par le compte 352.390.1 / cet investissement ne génère pas d'autres charges supplémentaires ;
6. **D'autoriser** le CoDir à entreprendre l'étude et la planification.

La Rippe, le 18 juin 2015

Le Président :

Georges Lacôte



La Secrétaire :

Tina Hölzel